
Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie 2023

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Table des matières

Sommaire	4
1. Introduction	5
2. Données et méthodologie	6
3. Pôles d'emplois et répartition des emplois parmi les marchés du travail régionaux, 2021	7
4. Flux interrégionaux de main-d'œuvre, 2021	8
5. Marchés du travail régionaux au cours de la décennie de 2010 à 2021	9
6. Répercussions de la pandémie de COVID-19 et des mesures santé publique sur l'emploi régional et les mouvements interrégionaux, 2019 à 2021	10
7. Nombre moyen d'heures travaillées par région économique, 2021	12
8. Conclusion	12
Références	14
Annexe A : Calcul du nombre d'emplois rémunérés en fonction d'une région de travail	15
Annexe B : Tableaux, graphiques et cartes	17

Statistiques régionales du travail et mouvements interrégionaux des salariés au Canada, 2001 à 2021

Sommaire

Le présent article de recherche porte sur des statistiques régionales du travail nouvellement produites, basées sur les régions économiques où les gens travaillent. Les estimations sur ces données régionales du travail sont expérimentales et peuvent faire l'objet de révisions. Ces données nous permettent d'analyser les marchés du travail régionaux et de suivre les flux de travailleurs qui se déplacent d'une région économique vers d'autres régions. Selon les analyses interrégionales, les plus importantes sources et destinations de travailleurs en 2021 étaient situées au Québec et Ontario. Chaque région économique, qui a affiché un flux entrant net d'emplois, est entourée d'une concentration de régions économiques enregistrant des flux sortants nets de main-d'œuvre vers différentes destinations. De telles concentrations se sont formées autour de Montréal, de Toronto, d'Ottawa et de la Capitale-Nationale (région de la ville de Québec)¹. Au sein de ces concentrations, les principaux fournisseurs d'emplois sont les régions économiques de la Montérégie, de Lanaudière, des Laurentides et de Hamilton–Niagara Peninsula.

La répartition des emplois montre que 55 des 76 régions économiques ont représenté chacune moins de 1,0 % de l'ensemble des emplois au Canada, alors que la région de Toronto a affiché la proportion la plus élevée, soit 19,3 % en 2021. Environ 47 régions économiques ont affiché des taux de croissance annuels moyens positifs de l'emploi entre 2010 et 2021. Parmi celles-ci figurent toutes les régions économiques de la Colombie-Britannique, les régions du sud de l'Ontario, toutes les régions du Québec à l'exception de celles de l'est, l'Île-du-Prince-Édouard et les trois territoires. L'analyse à long terme montre que les régions de Calgary, d'Edmonton et de London sont passées d'un flux entrant net d'emplois en provenance d'autres régions à un flux sortant net. Alors que les régions de Toronto et de Montréal ont connu des tendances à la hausse de leurs flux entrants d'emplois au cours de la dernière décennie, les régions d'Ottawa, de Winnipeg et de la Capitale-Nationale ont connu des baisses constantes et légères de leurs flux entrants nets d'emplois.

Avec le début de la pandémie de COVID-19 et des répercussions des mesures de santé publique sur le marché du travail, toutes les régions économiques ont perdu des emplois en 2020. Les régions économiques ayant subi les pertes d'emplois les plus importantes (entre 90 000 et 400 000) se trouvent dans les concentrations d'emplois telles que Toronto, Lower Mainland–Southwest (en Colombie-Britannique), Montréal, Calgary et Edmonton. Les régions situées autour de ces trois premières concentrations ont suivi sur le plan du nombre de pertes d'emplois. Parmi les 15 régions économiques ayant enregistré les pertes d'emplois les plus marquées en 2020 (entre 30 000 à 400 000 emplois), 11 d'entre elles ont affiché des taux de récupération des emplois entre 80,0 % et 95,0 % en 2021. À l'exception de quatre régions économiques (y compris Winnipeg et Edmonton), les autres régions des provinces des Prairies ont affiché de faibles taux de récupération des emplois, tandis que près de la moitié des régions des provinces de l'Atlantique ont entièrement récupéré les emplois perdus.

En 2021, toutes les régions économiques du sud de la Colombie-Britannique et la plupart des régions du centre et du sud du Québec ont enregistré une semaine de moins que les heures moyennes au niveau national (1 685 heures).

Mots clés : Région économique, statistiques régionales du travail, nombre d'emplois, nombre d'heures travaillées, mouvements interrégionaux de travailleurs

1. La région économique de la «Capitale-Nationale», qui est située dans la province de Québec, est composée de sept municipalités régionales de comté: Charlevoix-Est, Charlevoix, L'Île-d'Orléans, La Côte-de-Beaupré, La Jacques-Cartier, Québec et Portneuf, et regroupe 69 municipalités, communautés autochtones et territoires non organisés. Elle ne doit pas être confondue avec la «Région de la capitale nationale», la désignation fédérale officielle pour la région qui comprend la capitale canadienne Ottawa (en Ontario), la ville voisine de Gatineau (au Québec), et ses environs.

1. Introduction

Bien qu'il existe déjà des statistiques mensuelles sur l'emploi², elles sont basées sur le lieu de résidence du travailleur. De telles statistiques sont utiles pour les analyses de la demande finale et la richesse des ménages. Cependant, les statistiques relatives à la production de biens et de services, à la valeur ajoutée correspondante et au rendement des régions économiques devraient plutôt être basées sur le lieu où travaille la personne. Pour établir de nouvelles statistiques du travail en termes de région de travail, les renseignements disponibles sur la base de la résidence, tirés de l'Enquête sur la population active (EPA), doivent être ajustés. En ajustant ces données, il est possible de produire des estimations du nombre de travailleurs qui entrent dans une région donnée pour y travailler, et du nombre de ses résidents qui en sortent pour aller travailler ailleurs. L'écart entre ces deux valeurs indique si une région affiche un flux entrant net ou un flux sortant net de main-d'œuvre.

Le présent article décrit la méthodologie utilisée pour créer ces nouvelles statistiques expérimentales régionales du travail. Il analyse les répartitions régionales des emplois et des heures travaillées et dévoile les dynamiques interrégionales des salariés entre les régions économiques de travail à l'aide de cartes géographiques. Cet article est le premier à comparer de telles statistiques sur une période complète de 10 ans, soit de la période de 2010 à 2021, et à examiner la mesure dans laquelle les restrictions liées à la pandémie de COVID-19 ont touché l'emploi et les mouvements de main-d'œuvre parmi entre les économies régionales.

L'analyse présentée ici, basée sur cet ensemble de données nouvellement produit, se distingue de celle d'autres études, comme Morissette et coll. (2016), qui ont examiné les taux d'embauche et de mise à pied régionaux en se basant sur les renseignements sur le lieu de résidence des travailleurs. Elle se distingue également de celle de Morissette (2018), dans laquelle l'analyse se limite au nombre de contribuables qui ont eu un revenu provenant d'un emploi rémunéré au cours d'une année donnée³. De plus, les nouvelles données facilitent l'exploration intégrée de tous les marchés du travail régionaux, tandis que les recherches précédentes se concentraient sur les caractéristiques du marché du travail dans une ou plusieurs régions. Par exemple, Siman et Adeyemo (2019) ont analysé la migration interprovinciale nette dans la région de London, en Ontario. Dans leur étude, ils ont décrit les mouvements de l'ensemble de la main-d'œuvre (c'est-à-dire occupée et en chômage) d'un lieu de résidence à un autre. En revanche, le présent article montre les flux nets d'emplois sur la base des mouvements entre le lieu de résidence le plus récent et le lieu de travail, en se concentrant uniquement aux personnes occupant un emploi.

Les analyses sur les flux interprovinciaux de travailleurs réalisées par Laporte et Lu (2013) peuvent masquer les régions d'une province qui souffrent de pénuries de main-d'œuvre ou qui sont confrontées à des excédents de main-d'œuvre. Comme on le montrera dans cet article, les nouvelles données régionales permettent de dégager de tels renseignements. Il convient de noter que certaines études approfondissent l'analyse et examinent les municipalités au sein des régions économiques, mais elles se limitent généralement aux années de recensement et ne portent que sur quelques municipalités. En prenant appui sur les données des recensements de 2001 et de 2006, par exemple, Turcotte et Vézina (2010) ont suivi les flux de personnes âgées de 25 à 44 ans qui ont quitté des municipalités centrales de régions métropolitaines telles que Toronto, Montréal et Vancouver pour s'installer dans des municipalités avoisinantes.

La suite de l'article est structurée comme suit. La section 2 décrit la nouvelle base de données régionale et sa méthodologie. La section 3 identifie les concentrations d'emplois et la répartition du nombre total d'emplois autour d'elles. La section 4 examine les flux interrégionaux des salariés. La section 5 explore les changements survenus sur les marchés du travail régionaux au cours de la dernière décennie. La section 6 traite de se concentre sur les répercussions des restrictions liées à la pandémie de COVID-19 sur l'emploi et ses dynamiques régionales. La section 7 examine de la moyenne annuelle des heures travaillées dans les régions, et la section 8 conclut l'analyse.

2. Voir le [tableau 14-10-0387-01 – Caractéristiques de la population active, moyennes mobiles de trois mois, données non désaisonnalisées, 5 derniers mois](#), sur le site Web de Statistique Canada.

3. Défini comme un « emploi rémunéré » régional dans la présente.

2. Données et méthodologie

Auparavant, les statistiques du travail selon la région économique n'étaient disponibles que sur demande spéciale, mais le 20 mai 2022, de telles données ont été rendues publiques dans une base de données expérimentale⁴. Le tableau de données publié contient plusieurs séries chronologiques commençant en 2001, les données contiennent des statistiques du travail régionales, telles que le nombre d'emplois, le nombre d'heures travaillées selon la catégorie de travailleurs (emploi salarié et travail autonome)⁵, les flux interrégionaux nets d'emplois des salariés et les flux internationaux nets d'emplois des salariés (ceux qui ont franchi quotidiennement la frontière entre le Canada et les États-Unis pour travailler). Toutes les statistiques sont disponibles selon les horaires de travail (à temps plein ou à temps partiel), à l'exception des flux internationaux nets.

L'échantillonnage pour l'EPA est basé sur les régions économiques, les nouvelles statistiques régionales du travail sont élaborées à partir des micro-bases de données de l'EPA. Cependant, deux ajustements ont été appliqués aux renseignements provenant de l'EPA : les travailleurs qui étaient en congé non payé (en raison d'une grève, par exemple) ont été exclus de l'analyse, et ceux occupant plus d'un emploi secondaire comptés deux fois. Les concepts d'emplois et de travailleurs doivent être interprétés avec prudence dans cette étude, car les flux interrégionaux d'emplois réfèrent en fait aux flux interrégionaux de travailleurs qui occupent ces emplois. Il est possible que ces travailleurs soient représentés deux fois dans les flux s'ils ont quitté leur région de résidence pour travailler à deux différents emplois au cours de la même semaine de référence. Enfin, pour construire une série chronologique robuste et prolongée pour les statistiques du travail en fonction de la région de travail, les données de l'EPA ont été combinées aux données du recensement (voir [l'annexe A](#) pour obtenir plus de détails).

Les données du recensement contiennent des données exhaustives sur les flux de travailleurs de leur région de résidence vers leur région de travail. Pour une région économique, la proportion de travailleurs ayant quitté la région pour travailler dans d'autres régions est calculée pour les années de recensement. Ces proportions sont élargies à la suite d'une transformation logistique pour créer une série chronologique. Les ratios subséquents sont appliqués aux estimations de l'emploi de l'EPA (par région de résidence) pour obtenir les estimations provisoires du nombre d'emplois par région de travail. Ces estimations régionales sont ensuite réconciliées avec les données repères provinciales et territoriales⁶ sur les emplois.

La procédure permet d'estimer le nombre de travailleurs qui est entré dans une région et le nombre de travailleurs qui a quitté la région. Les statistiques qui en découlent sont ensuite utilisées pour calculer les flux nets d'emplois salariés pour chaque région économique (flux entrants moins flux sortant). Le processus de réconciliation rend les flux interrégionaux cohérents avec l'estimation des flux inter-provinciaux qui sont déjà fournis par les données repères provinciales⁷. Il convient de noter que les flux interrégionaux nets d'emplois pour les travailleurs autonomes ne peuvent s'appliquer sur le plan conceptuel, car l'établissement où ils travaillent correspond, par définition, à leur résidence.

En outre, les heures travaillées sont construites à partir des ventilations industrielles détaillées du SCIAN⁸ provenant des données du recensement afin de mieux refléter l'influence de la structure industrielle de chaque région sur l'intensité des heures travaillées. Ainsi, pour chaque région de travail, la proportion de travailleurs au sein des différents secteurs d'activité est calculée à partir des données du recensement et est ensuite étendue aux autres années. La répartition industrielle des emplois qui en résulte est combinée à la moyenne provinciale des heures travaillées pour estimer un nombre agrégé d'heures travaillées pour la région. Enfin, ces heures travaillées régionales sont ajustées pour respecter les données repères provinciales et territoriales.

4. La base de données peut être consultée à partir du [tableau 36-10-0675-01 – Statistiques du travail conformes au Système des comptes économiques provinciaux et territoriaux, selon les régions économiques, la catégorie d'emploi et l'horaire de travail](#), sur le site Web de Statistique Canada.

5. Les emplois rémunérés comprennent les emplois rémunérés ainsi que les emplois occupés par les propriétaires d'une entreprise constituée en société. Les emplois occupés par des travailleurs autonomes comprennent les employeurs d'une entreprise non constituée en société, les emplois indépendants dans une entreprise non constituée en société ainsi que les emplois non rémunérés dans une entreprise familiale.

6. Voir les tableaux suivants sur le site Web de Statistique Canada :

[tableau 36-10-0480-01 – Productivité du travail et mesures connexes par industrie du secteur des entreprises et par activité non commerciale, conformes aux comptes des industries;](#)

[tableau 36-10-0489-01 – Statistiques du travail conformes au Système de comptabilité nationale \(SCN\), selon la catégorie d'emploi et l'industrie; et](#)

[tableau 36-10-0676-01 – Statistiques du travail conformes au Système des comptes économiques provinciaux et territoriaux, selon l'industrie, la catégorie d'emploi et l'horaire de travail \(temps plein ou temps partiel\).](#)

7. Les statistiques sur les flux interprovinciaux sont fondées sur des données du recensement et sur des données fiscales.

8. Système de Classification des Industries de l'Amérique du Nord.

3. Pôles d'emplois et répartition des emplois parmi les marchés du travail régionaux, 2021

Cette section porte sur la répartition du nombre total d'emplois parmi les régions économiques et identifie les pôles d'emplois et leurs relations avec les régions qui les entourent en 2021.

Une région économique (RE)⁹ est constituée d'un regroupement de divisions de recensement (DR) complètes (à une exception près en Ontario), créées en tant qu'unité géographique standard pour l'analyse de l'activité économique régionale¹⁰. Les données régionales révèlent que le nombre total d'emplois au Canada sont répartis de façon hétérogène entre les 76 régions économiques en raison de leurs distinctions géographiques et industrielles. En 2021, 87,0 % du nombre total d'emplois était concentré dans quatre provinces : Ontario (39,0 %), Québec (22,0 %), Colombie-Britannique (14,0 %) et Alberta (12,0 %) (tableau 1).

La répartition régionale du nombre total d'emplois montre qu'environ la moitié des régions économiques ont une proportion d'emplois inférieure à 0,5 % (carte 1). Ces régions se situaient dans les trois territoires, au Manitoba (sauf Winnipeg), dans les provinces de l'Atlantique¹¹ (sauf trois régions), en Saskatchewan (sauf deux), dans le centre et le nord de la Colombie-Britannique ainsi que dans le nord et le nord-est du Québec. Par ailleurs, les parts les plus élevées du nombre total d'emplois ont été enregistrées dans des régions économiques telles que Toronto avec 19,3 %, Lower Mainland-Sud-ouest (en Colombie-Britannique) avec 9,0 %, Montréal avec 7,4 % et Calgary avec 4,6 %. Ces quatre pôles d'emploi représentaient 40,3 % des emplois au Canada.

L'Ontario ne comptait aucune région dont la proportion d'emplois était inférieure à 0,5 %. La région économique de Toronto, avec 19,3 % au niveau national, représentait la moitié de sa part provinciale dans les emplois canadiens. Les proportions d'emplois diminuent progressivement à mesure que l'on s'éloigne de ce pôle d'emploi. Toronto était suivie par des régions économiques telles qu'Ottawa avec 4,1 %, Kitchener - Waterloo - Barrie avec 3,7 % et Hamilton - Niagara Peninsula avec 3,6 % --- toutes représentant des proportions élevées du nombre total d'emplois au niveau du Canada. Ces régions sont suivies par London avec 1,9 %, Windsor - Sarnia avec 1,5 %, le Nord-Est avec 1,3 % et Kingston - Pembroke avec 1,2 %. La région du Nord-Ouest avait le pourcentage le plus bas avec 0,6 %, ce qui dépassait néanmoins la moitié des régions économiques du Canada.

En Colombie-Britannique, les proportions d'emplois ont considérablement diminué au-delà de son pôle d'emploi, Mainland - Southwest. Avec 9,0 % des emplois canadiens, ce pôle a reçu les deux tiers de sa part provinciale en emplois canadiens et était suivi par deux autres régions économiques : Île de Vancouver et la Côte avec 2,2 % et Thompson - Okanagan avec 1,6 %. Les proportions d'emplois au niveau national pour les autres régions économiques de cette province étaient inférieures à 0,5 %, la plus faible étant de 0,1 % pour Nechako.

Au Québec, les proportions d'emplois dans les régions autour de Montréal ont diminué plus fortement que les régions autour de Toronto, mais plus graduellement que celles autour de Mainland - Southwest en Colombie-Britannique. Montréal, avec 7,4 % des emplois à l'échelle nationale, a attiré le tiers de la part provinciale des emplois au Canada, suivie de la Montérégie avec 3,5 %, de la Capitale-Nationale avec 2,1 %, des Laurentides avec 1,3 %, de Chaudière-Appalaches avec 1,0 % et de Lanaudière avec 0,9 %. Six autres régions économiques de cette province ont affiché des parts de l'ensemble des emplois au Canada se situant entre 0,5 % et 0,9 %. Les régions situées dans le Nord et le Nord-Est du Québec ont représenté moins de 0,5 % des emplois, et c'est le Nord-du-Québec (0,1 %) qui en a affiché la plus faible part.

Dans la province de l'Alberta, Calgary et Edmonton, avec des parts d'emploi au niveau national de 4,6 % et 4,2 %, ont représenté environ trois quarts (73,0 %) de leur part provinciale dans l'emploi au Canada. Les proportions ont rapidement chuté pour se situer entre 0,2 % et 0,7 % pour les autres régions économiques.

Les autres provinces ont présenté au plus une région dont la proportion des emplois totaux est supérieure à 1,0 %. Au Manitoba, Winnipeg ont reçu 2,3 % de l'ensemble des emplois au Canada, tandis que les autres régions économiques en ont reçu moins de 0,3 %. En Saskatchewan, les pourcentages d'emplois pour Regina - Moose Mountain et Saskatoon - Biggar sont d'environ 1,0 %, tandis que les autres régions ont moins de 0,5 %. Toutes les

9. Voir [Dictionnaire, Recensement de la population, 2021 – Région économique \(RE\)](#).

10. Voir [Variante de la Classification géographique type \(CGT\) 2021 pour les régions économiques \(statcan.gc.ca\)](#).

11. Les provinces de l'Atlantique comprennent le Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve-et-Labrador, la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard.

régions des quatre provinces Atlantiques ont affiché des pourcentages d'emploi inférieurs à 0,7 %, à l'exception de Halifax en Nouvelle-Écosse qui a affiché 1,3 %. Enfin, chacun des trois territoires a attiré environ 0,1 % des emplois au Canada.

Dans l'ensemble, la carte 1 montre qu'à l'exception de l'Ontario et du Québec, les proportions des emplois totaux diminuent rapidement lorsqu'on s'éloigne des pôles d'emploi. En 2021, 66,0 % des emplois totaux se trouvent dans 12 régions économiques dont la proportion se situe entre de 2,0 % à 19,3 % (tableau 2 – A). Une telle répartition peut indiquer que certains marchés du travail régionaux dépendent en grande partie des travailleurs provenant d'autres régions du pays pour combler les pénuries de main-d'œuvre. La section suivante se penchera plus en détail sur cette question.

4. Flux interrégionaux de main-d'œuvre, 2021

Cette section porte sur les mouvements interrégionaux des salariés en 2021 en 2021. L'analyse présentée montre que les régions ayant des proportions élevées de l'ensemble des emplois au Canada sont liées aux régions qui ont été les principaux bénéficiaires nets ou fournisseurs nets d'emplois au sein de la population active.

4.1 Flux nets d'emplois des salariés entre les régions économiques, 2021

En raison des possibilités d'emploi et des pénuries de main-d'œuvre au niveau des régions, de nombreux travailleurs rémunérés décident de faire la navette quotidiennement ou d'effectuer un ou plusieurs allers-retours chaque mois vers d'autres régions pour y travailler. Cette dynamique de l'emploi peut être illustrée pour les travailleurs rémunérés en 2021 (carte 2). L'illustration distingue les régions économiques qui enregistrent des flux entrants nets d'emplois, c'est-à-dire celles où le nombre de travailleurs entrant est supérieur au nombre de travailleurs sortant (flux net positif), des régions qui enregistrent des flux sortants nets d'emplois, c'est-à-dire celles où l'on observe l'inverse (flux net négatif).

Chaque région économique qui reçoit un grand nombre de travailleurs est entourée d'une concentration de régions économiques qui envoient une main-d'œuvre importante vers différentes destinations. Le Québec et l'Ontario ont formé de telles concentrations autour de Montréal, avec un flux entrant net d'environ 335 000 emplois, de Toronto, avec un flux entrant net de 146 000 emplois, ainsi que d'Ottawa et de la Capitale-Nationale, avec des flux entrants nets d'environ 32 000 et 21 000 emplois respectivement. À l'intérieur de ces concentrations, les principales sources de main-d'œuvre sont la Montérégie avec un flux sortant net de 144 000 emplois, Lanaudière avec un flux sortant net de 78 000 emplois, les Laurentides avec un flux sortant net de 66 000 emplois et Hamilton - Péninsule du Niagara avec un flux sortant net de 61 000 emplois.

Le tableau 2 (parties B et C) classe le reste des régions avec les flux entrants et les flux sortants nets d'emplois les plus importants. Après la Capitale-Nationale et Wood Buffalo - Cold Lake avec des flux entrants nets d'environ 20 000 emplois et Winnipeg avec 18 000 emplois, le reste des régions économiques avec des flux nets positifs affichent des valeurs inférieures à 10 000 emplois. D'autre part, après Kitchener - Waterloo - Barrie avec un flux sortant net de 53 000 emplois, Laval avec un flux sortant net de 43 000 emplois, Outaouais avec 31 000 emplois, Chaudière-Appalaches avec 21 000, Muskoka - Kawarthas avec 16 000 et Southeast in Manitoba avec un flux sortant net de 12 000 emplois, le reste des régions économiques avec des flux nets négatifs d'emplois ont enregistré des flux sortants nets inférieurs à 10 000 emplois.

La section suivante examine si les régions économiques ayant des proportions élevées d'emplois sont uniquement des bénéficiaires nets de main-d'œuvre, uniquement des fournisseurs nets de main-d'œuvre, ou si elles peuvent être les deux à la fois.

4.2 Relation entre la concentration d'emplois et les flux nets d'emplois, 2021

Le tableau 2 montre que la plupart des régions économiques ayant des proportions élevées des emplois totaux au pays (entre 2,0 % et 19,3 %) peuvent être soit d'importants bénéficiaires de main-d'œuvre en provenance d'autres régions, soit d'importants fournisseurs de main-d'œuvre à d'autres régions.

Les sections A et B du tableau identifient les centres d'emplois ayant reçu un grand nombre de travailleurs, dont Montréal, Toronto, Ottawa, la Capitale-Nationale et Winnipeg, alors que les parties A et C mettent en évidence les centres d'emplois ayant fourni plus de travailleurs qu'ils n'en ont reçus, dont la Montérégie, Hamilton–Niagara Peninsula, Kitchener–Waterloo–Barrie.

Quatre régions économiques (Lower Mainland–Sud-ouest, Southwest, Vancouver Island and Coast, Calgary et Edmonton) ayant des proportions élevées des emplois totaux (entre 4,6 % et 9,0 %) ne sont ni d'importants bénéficiaires ni d'importants fournisseurs de main-d'œuvre. Ces trois dernières régions ont enregistré des flux sortants nets d'emplois compris entre 2 000 et 6 000 emplois. D'autre part, la région de Wood Buffalo - Cold Lake, avec une faible proportion d'emplois (0,5 %) au niveau national, est classée au cinquième rang parmi les bénéficiaires de main-d'œuvre (avec un flux entrant net de 20 000 emplois).

La prochaine section traite des changements les changements dans les emplois régionaux et les mouvements interrégionaux au cours de la dernière décennie.

5. Marchés du travail régionaux au cours de la décennie de 2010 à 2021

Cette section s'intéresse aux régions économiques qui ont attiré le plus d'emplois et celles qui en ont perdu le plus au cours de la période de 2010 à 2021. Elle explore aussi les variations à long terme des flux nets d'emplois dans ces régions interrégionaux.

5.1 Taux de croissance annuel moyen de l'emploi dans les régions économiques

Pour estimer les tendances à long terme de la répartition régionale de l'emploi, le taux de croissance annuel des emplois de 2010 à 2021 a été calculé comme le taux d'intérêt composé. Parmi 76 régions économiques, 47 régions ont affiché des taux de croissance positifs (entre 0,1 % à 6,0 % par an en moyenne). Il s'agit de toutes les régions économiques de la Colombie-Britannique, du sud de l'Ontario, de toutes les régions du Québec à l'exception de celles de l'Est, l'Île-du-Prince-Édouard et les trois territoires (carte 3). Parmi elles, les taux de croissance les plus élevés ont été enregistrés par le Nord-du-Québec avec 6,0 % (passant d'environ 11 800 à 22 300 emplois), le Nunavut avec 3,5 % (passant d'environ 15 000 à 22 000 emplois), le Lower Mainland - Southwest avec 2,0 % (passant d'environ 1 380 000 à 1 717 000 emplois) et le Yukon avec près de 1,9 % (passant d'environ 22 000 à 27 000 emplois) (voir le tableau 3 – A-1). Les autres régions ayant des gains de main-d'œuvre ont connu des taux de croissance inférieurs à 1,5 %.

Les régions économiques ayant enregistré une forte hausse du nombre d'emplois entre 2010 et 2021 sont parmi celles dont les taux de croissance sont les plus faibles. La région de Toronto, avec un taux de croissance annuel moyen de 1,5 %, a connu une hausse de 510 000 emplois (passant d'environ 3 166 000 à 3 675 000) ; la région de Montréal, avec un taux de croissance moyen de 1,1 %, a ajouté 153 000 emplois (passant d'environ 1 250 000 à 1 403 000) ; Edmonton, avec un taux de croissance de 1,4 %, a connu une augmentation d'environ 115 000 emplois (passant d'environ 688 000 à 802 000) et Calgary, avec un taux de croissance de 1,1 %, a augmenté de 96 000 emplois (passant d'environ 775 000 à 870 000) (voir le tableau 3 – A-2).

Les 29 régions économiques restantes ont enregistré des taux de croissance annuels entre -2,5 % et -0,1 %. Ces régions économiques sont surtout situées en Alberta, en Saskatchewan, dans le nord du Manitoba et de l'Ontario, dans l'est du Québec et dans les provinces de l'Atlantique (à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard). Dans l'ensemble, les réductions du nombre d'emplois au cours de la décennie n'ont pas été très importantes. La Côte-Nord au Québec, avec un taux de croissance annuel moyen négatif (-2,5 %), a enregistré une baisse de 12 000 emplois (passant d'environ 52 000 à 39 000) ; Banff - Jasper - Rocky Mountain House, avec un taux de croissance moyen négatif (-1,8 %), a perdu 10 000 emplois (passant d'environ 54 000 à 45 000) (voir le tableau 3 – B-1). Les autres régions économiques ayant connu d'importantes réductions d'emplois sont Camrose - Drumheller, avec un taux de croissance moyen de -1,3 %, qui a perdu environ 15 000 emplois, et la région du Nord-Est de l'Ontario, avec un taux de croissance moyen de -0,4 %, qui a perdu environ 12 000 emplois au cours de la décennie (voir le tableau 3 – B-2).

5.2 Tendances à long terme des flux interrégionaux d'emplois

Alors que 64 régions ont conservé leur statut de fournisseur net ou de bénéficiaire net d'emplois au cours de la période de 2010 à 2021 (carte 4), il est possible de dégager certaines tendances pour les mouvements à long terme des flux nets d'emplois (tableau 4 et graphique 1). Les tendances sont examinées pour ces régions qui connaissent des changements substantiels dans leurs flux nets d'emplois.

Les régions économiques qui ont terminé avec des flux nets d'emplois négatifs en 2021 présentent trois principales tendances de mouvements. Certaines d'entre elles ont connu une décennie d'augmentation constante de leurs flux sortants nets d'emplois (tableau 4 – A-1). Par exemple, les flux nets d'emplois dans la région Kitchener - Waterloo - Barrie ont connu une tendance négative accélérée, passant d'un flux sortant net d'environ 34 000 emplois en 2010 à un flux sortant net de 53 000 emplois en 2021, soit une augmentation de 18 600 flux sortants nets d'emplois (graphique 1 – A-1). Quelques régions ayant connu des réductions continues de leurs flux entrants nets d'emplois sont finalement devenues des fournisseurs nets d'emplois (tableau 4 – A-2). Calgary a commencé avec un flux entrant net d'environ 4 900 emplois en 2010, est devenu un fournisseur net d'emplois en 2015, et a fini avec 6 300 flux sortants nets d'emplois d'ici 2021 (graphique 1 – A-2). Des régions telles qu'Edmonton et London ont connu des scénarios similaires. D'autres régions ont connu des diminutions constantes de leurs sorties nettes d'emplois (tableau 4 – B). Les flux sortants nets d'emplois en Outaouais ont diminué de façon continue, passant de 38 600 emplois en 2010 à 31 400 emplois en 2021 (graphique 1 – B).

De manière similaire, les régions économiques qui ont terminé avec des flux entrants nets d'emplois positifs en 2021 présentent trois tendances principales. Certaines régions ont connu des augmentations continues de leurs flux entrants nets d'emplois (tableau 4 – C-1). Par exemple, les flux entrants nets dans la région de Toronto sont passés d'environ 102 000 emplois en 2010 à environ 146 000 emplois en 2021, soit une augmentation de 44 700 emplois (graphique 1 – C-1). Quelques régions sont passées de fournisseurs nets d'emplois à bénéficiaires nets d'emplois (tableau 4 – C-2). Parmi elles, la région Lower Mainland - Southwest a connu une tendance en forme de U pour ses flux nets d'emplois : elle a commencé avec un flux sortant net d'environ 1 200 emplois en 2010, a atteint un maximum de flux sortant net d'environ 4 000 emplois en 2014, puis a connu des réductions continues de ses flux sortants nets jusqu'en 2018, date à laquelle elle a commencé à devenir un bénéficiaire net d'emplois avec un flux entrant net d'environ 3 800 emplois d'ici à 2021 (graphique 1 – C-2). D'autres régions ont enregistré des diminutions constantes de leurs flux entrants nets d'emplois (tableau 4 – D). En 2010, la région d'Ottawa a commencé avec un flux entrant net de 40 000 emplois qui a continuellement diminué pour atteindre un flux entrant net de 32 000 emplois en 2021 (graphique 1 – D).

La prochaine section porte sur la résilience du marché du travail régional pendant la pandémie de COVID-19.

6. Répercussions de la pandémie de COVID-19 et des mesures santé publique sur l'emploi régional et les mouvements interrégionaux, 2019 à 2021

Dans cette section, les statistiques du travail pour 2019 (l'année précédant le début de la pandémie de COVID-19) sont comparées avec celles de 2020 et de 2021 afin d'examiner les répercussions des mesures de santé publique liées à la pandémie sur les marchés du travail régionaux et les mouvements de main-d'œuvre interrégionaux. Les taux de récupération calculés,¹² qui sont examinés dans cette section, montreront quels pourcentages des emplois régionaux perdus en 2020 (par rapport à 2019) ont été récupérés en 2021.

6.1 Les pertes importantes d'emplois au niveau régional ont touché les pôles d'emploi

Une comparaison du nombre total d'emplois entre 2019 et 2020 montre que toutes les régions économiques ont perdu des emplois en 2020 (carte 5). Ce sont les régions économiques affichant les plus fortes proportions de

12. Le taux de récupération des emplois pour chaque région est calculé comme suit :

$$\text{Taux de récupération} = \frac{(\#d'emplois_{2020} - \#d'emplois_{2019}) - (\#d'emplois_{2021} - \#d'emplois_{2019})}{\#d'emplois_{2020} - \#d'emplois_{2019}} * 100$$

l'ensemble des emplois au Canada qui ont enregistré les plus grandes pertes d'emplois en 2020. Tous les pôles d'emploi régionaux ont enregistré entre 90 000 et 400 000 pertes d'emplois au cours de la première année de la pandémie. La région de Toronto a perdu environ 392 600 emplois, celle du Lower Mainland - Southwest a perdu environ 193 600 emplois, celle de Montréal en a perdu environ 133 200 et celles de Calgary et d'Edmonton en ont perdu environ 95 000. En outre, les marchés régionaux de l'emploi autour des trois premiers pôles d'emploi mentionnés ont perdu entre 40 000 et 90 000 emplois en 2020 (tableau 5). En termes de variation de pourcentage, toutes ces régions ont enregistré des pertes entre 9,0 % et 12,0 % des emplois.

Toutefois, d'autres régions ont connu des réductions d'emplois supérieures à 15,0 % en 2020 : Windsor - Sarnia en Ontario avec 19,0 % (58 200 pertes d'emplois) ; Banff - Jasper - Rocky Mountain House en Alberta avec 17,0 % (8 900 pertes d'emplois) et Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine au Québec avec 15,0 % (5 000 pertes d'emplois).

Dans l'ensemble, les régions suivantes ont perdu environ 10 000 emplois ou plus : toutes les régions de l'Ontario, toutes les régions du Québec à l'exception de quatre, toutes les régions de l'Alberta à l'exception de deux, trois régions du sud et du sud-ouest de la Colombie-Britannique, deux régions de la Saskatchewan, la région de Winnipeg au Manitoba, et deux régions des provinces de l'Atlantique (carte 5).

6.2 Taux de récupération des emplois régionaux, 2021

Bien que les répercussions de la pandémie de COVID-19 et des mesures de santé publique sur le marché du travail aient été atténuées en 2021, la plupart des marchés régionaux de l'emploi ont conservé un nombre total d'emplois inférieur en 2021 à ce qu'il était en 2019. Un taux de récupération inférieur à 100 % indique la part des pertes d'emplois régionales (survenues en 2020) qui ont été comblées en 2021. Un taux de récupération supérieur à 100 % indique que le nombre d'emplois en 2021 a dépassé le niveau de 2019. Si le taux est négatif, cela signifie que la région a enregistré de nouvelles pertes d'emplois en 2021 et a donc perdu encore plus d'emplois qu'en 2019.

Il n'existe pas de tendances de récupération très spécifiques parmi les régions du Canada (voir la carte 6). Tout d'abord, 11 des 15 régions économiques ayant subi les plus fortes pertes d'emplois en 2020 (soit entre 30 000 et 400 000) ont affiché des taux de récupération d'emplois entre 80,0 % et 95,0 % (tableau 5). De plus, la plupart des régions économiques ayant des taux de récupération supérieurs à 90,0 % sont les provinces de l'Atlantique (huit régions), le Québec (Montréal, Laval et quatre autres régions), la région de London en Ontario, trois régions dans les Prairies, deux régions dans le sud-ouest de la Colombie-Britannique et les Territoires du Nord-Ouest. La liste de toutes les régions économiques ayant un taux de récupération supérieur à 90,0 % figure au tableau 6.

La plupart des régions économiques du sud de l'Ontario affichaient des taux de récupération plus faibles des emplois, variant entre 80,0 % et 90,0 %. Dans les provinces des Prairies à l'exception d'Edmonton, de Winnipeg et de deux autres régions qui ont affiché des taux de récupération supérieurs à 85,0 %, les 18 autres régions ont connu des taux de récupération faibles - même celles dont les marchés du travail initiaux sont relativement importants (c'est-à-dire un nombre élevé d'emplois totaux en 2019) (graphique 1). En revanche, 6 des 11 régions situées à l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick ont affiché des taux de récupération complets ou supérieurs à 100 % (graphique 2).

Deux régions économiques, qui ont enregistré d'importants taux de récupération négatifs des emplois, ont perdu d'autres emplois en 2021¹³. La région de Côte-sud-Burin Peninsula à Terre-Neuve-et-Labrador a affiché un taux de récupération négatif (-120,0 %), soit de 11 370 emplois en 2019 à 10 830 en 2020, puis 10 160 en 2021, et Swift Current - Moose Jaw en Saskatchewan a affiché un taux de récupération négatif (-40,0 %), soit de 54 850 emplois en 2019 à environ 52 770 en 2020, puis 51 920 en 2021.

13. Elles ne figurent pas au tableau 6.

7. Nombre moyen d'heures travaillées¹⁴ par région économique, 2021

En 2021, le nombre annuel moyen d'heures travaillées au Canada s'est chiffré à 1 685 heures. Dans ce qui suit, la moyenne du nombre d'heures travaillées dans les différentes régions économiques est comparée avec la moyenne à l'échelle nationale, selon une semaine de travail de 32 heures en moyenne¹⁵.

Les régions économiques où la population active a travaillé en moyenne au moins une semaine de moins que le niveau national sont Muskoka–Kawartha en Ontario, presque toutes les régions économiques du centre et du sud du Québec, et toutes les régions économiques du sud de la Colombie-Britannique (carte 7). Par ailleurs, la plupart des régions économiques des provinces des Prairies, de la région de Toronto, des régions du nord de Terre-Neuve-et-Labrador et du Nouveau-Brunswick ont enregistré un nombre moyen d'heures travaillées supérieur d'au moins une semaine au niveau national. Les régions économiques où les heures moyennes travaillées étaient supérieures de quatre semaines au niveau national sont celles de Côte-Ouest–Northern Peninsula–Labrador, du Nunavut et de Wood Buffalo–Cold Lake.

De façon plus générale, pour une région donnée, le nombre moyen d'heures travaillées augmente lorsqu'il y a plus de travailleurs à temps plein.

8. Conclusion

Les mouvements de la main-d'œuvre entre les régions sont économiquement efficaces, car ils permettent aux travailleurs de se rendre là où l'on a le plus besoin d'eux. Il peut également s'agir d'un objectif de politique publique acceptable au niveau local et provincial, si cela permet de soutenir des intérêts économiques et sociaux justifiés, tel que l'encouragement du développement local. Pour améliorer les politiques de mobilité interrégionale de la main-d'œuvre, il est nécessaire de disposer de données pertinentes et de qualité. C'est ce que le présent article tente d'explorer. Il se concentre sur les nouvelles statistiques régionales du travail expérimentales pour la période de 2001 à 2021, dans lesquelles les renseignements sur la population active sont ajustés pour refléter les régions économiques où les gens travaillent. Cette nouvelle base de données facilite l'analyse des marchés du travail régionaux, et permet aux utilisateurs d'examiner la répartition régionale des emplois et des heures travaillées, et de suivre les mouvements de main-d'œuvre interrégionaux.

En 2021, les régions économiques qui ont été, soit des bénéficiaires nets importants, soit des fournisseurs nets importants de main-d'œuvre se trouvent parmi les régions ayant les proportions les plus élevées du nombre total d'emplois au Canada. Il y a eu 12 des 76 régions économiques dont les proportions d'emplois se situent entre 2,0 % et 19,3 %, ce qui représente 66,0 % des emplois au niveau national. À l'exception de l'Ontario et du Québec, les proportions du nombre total d'emplois dans les régions économiques ont rapidement diminué en s'éloignant des principales concentrations d'emplois. En outre, la plupart des régions des provinces des Prairies et de l'Atlantique ont été des bénéficiaires nets d'emplois.

Au cours de la première année de la pandémie de COVID-19 en 2020, les mesures de santé publique qui en ont découlé ont empêché de nombreux Canadiens de travailler, en particulier dans les concentrations régionales d'emploi telles que Toronto, le Lower Mainland–Sud-ouest, Montréal, Calgary et Edmonton. Entre 2010 et 2021, 64 des 76 régions économiques ont conservé leur position de fournisseur net ou de bénéficiaire net de main-d'œuvre. Certaines des principales régions fournisseurs de main-d'œuvre ont connu des augmentations constantes au cours de la dernière décennie.

Dans le cadre de travaux futurs, les mouvements interrégionaux pourront être liés à davantage de facteurs démographiques et de variables macroéconomiques régionales telles que le revenu, le produit intérieur brut et les taux de chômage afin de mieux comprendre la dynamique des économies régionales. Par exemple, le vieillissement rapide de la population dans une région, qui s'explique par une structure d'âge relative différente, peut contribuer à une baisse importante du taux de chômage dans cette région. Cela devrait aider à retenir les travailleurs dans

14. Le nombre d'heures travaillées correspond au nombre total d'heures qu'un travailleur consacre à son travail, qu'il soit rémunéré ou non. Cela comprend les heures régulières et les heures supplémentaires, les pauses, le temps de déplacement, la formation en milieu de travail; toutefois, cela exclut les grèves, les lock-out, les congés de maternité, les jours fériés et les congés de maladie.

15. Avec 52 semaines par année et la moyenne nationale d'heures travaillées à 1 685, le présent rapport utilise 32 heures ($1685 / 52 = 32$) comme moyenne hebdomadaire d'heures travaillées au Canada.

cette région tout en limitant les flux sortants de main-d'œuvre, mais pourrait également entraîner un resserrement des conditions de travail locales et une augmentation des coûts de la main-d'œuvre.

Des estimations expérimentales des données régionales sur le travail ont récemment été incluses comme partie intégrante de la diffusion des statistiques annuelles du travail. La base de données étant expérimentale, les commentaires sur ces statistiques du travail sont les bienvenus et pourraient contribuer à l'amélioration des prochaines versions du produit.

Références

- Laporte, C., et Y. Lu. 2013. *Les employés interprovinciaux au Canada*, Ottawa, Statistique Canada.
- Morissette, R. 2018. *L'effet de la demande de main-d'œuvre sur la démographie régionale*, Statistique Canada.
- Morissette, R., W. Ci et G. Schellenberg. 2016. *Taux d'embauche et de mise à pied selon la région économique de résidence : qualité des données, concepts et méthodes*, Statistique Canada.
- Siman, E. 2019. *Labour Force Participation in London Economic Region—Follow-up study*, Elgin Middlesex Oxford Workforce Planning and Development Board & Local Employment Planning Council.
- Statistique Canada. 2023. Tableau 36-10-0675-01 – Statistiques du travail conformes au Système des comptes économiques provinciaux et territoriaux, selon les régions économiques, la catégorie d'emploi et l'horaire de travail [tableau de données]. (statcan.gc.ca)
- Turcotte, M., et M. Vézina. 2010. *Migration entre municipalité centrale et municipalités avoisinantes à Toronto, Montréal et Vancouver, Tendances sociales canadiennes*, n° 90, p. 3-24.

Annexe A :

Calcul du nombre d'emplois rémunérés en fonction d'une région de travail

Cette annexe explique le processus utilisé pour estimer le nombre d'emplois en fonction de la région de travail. Par souci de simplicité, nous ne tenons pas compte du régime de travail (temps plein ou temps partiel) dans ce qui suit. De plus, le processus comprend certains ajustements pour tenir compte des grèves, des flux nets internationaux de travailleurs, et de la population non couverte par l'EPA (p. ex. personnel militaire, travailleurs sur les réserves autochtones).

Proportion d'emplois rémunérés (selon les données du recensement)

Les données du recensement contiennent le nombre de travailleurs provenant d'une région A qui ont travaillé dans une région B (recensements de 2001, 2006, 2011 et 2016). Pour chaque région comme B qui a accueilli des travailleurs provenant de la région A , le ratio d'emploi peut être calculé comme suit pour chaque année de recensement :

$$Ratio(B_{A,t}) = \frac{\text{Nombre de travailleurs rémunérés qui travaillaient dans la région } B \text{ au cours de l'année } (t) \text{ mais qui vivaient dans la région } A}{\text{Nombre total de travailleurs rémunérés qui vivaient dans la région } A \text{ au cours de l'année } (t)} \quad (1)$$

$Ratio(B_{A,t})$ est calculé pour les emplois rémunérés. En changeant le numérateur de la région B à la région $C, D... ou A$, on obtient les ratios d'emploi des travailleurs rémunérés provenant de la région A qui ont travaillé dans la région $C, D... ou à l'intérieur de la région A$. La somme de ces ratios doit être égale à 1.

Pour créer une série chronologique annuelle pour la proportion de résidents de la région A qui ont travaillé dans la région B , $Ratio(B_{A,t})$, les ratios disponibles des années de recensement sont mis en correspondance avec l'intervalle de $t = 2001, \dots, 2021$ au moyen d'une distribution logistique. Les valeurs qui en découlent sont élargies au moyen d'une fonction spline cubique pour obtenir une série chronologique flexible ($t = 2001, \dots, 2021$). Ensuite, la série chronologique créée pour chaque ratio, comme $Ratio(B_{A,t})$, est mise en correspondance avec l'intervalle de $(0,1)$. Après cette étape, toutes les proportions d'emplois liées à la région A au cours d'une année donnée t sont renormalisées, $Ratio^N(B_{A,t})$, pour s'assurer qu'elles totalisent 1 :

$$\sum_{ER=A}^{ER=Z} Ratio^N(ER_{A,t}) = 1 \quad (2)$$

Estimation du nombre de travailleurs rémunérés qui travaillent dans une région économique

Pour l'année t , en multipliant le $Ratio^N(B_{A,t})$ par le nombre d'emplois rémunérés tiré de l'EPA (selon le lieu de résidence), $Emplois(A,t)$, le nombre de travailleurs rémunérés qui vivaient dans la région A , mais qui se déplaçaient pour aller travailler dans la région B , est estimé comme suit :

$$\text{Travailleurs rémunérés qui vivaient dans la région } A \text{ mais travaillent dans la région } B = Ratio^N(B_{A,t}) * Emplois(A,t) \quad (3)$$

En répétant l'équation (3), mais en remplaçant la région A par les régions $B, C, D...$ dans la formule, on arrive à calculer le nombre d'autres travailleurs qui travaillaient dans la région B , mais qui habitaient dans d'autres régions (ou habitaient dans la région B même) au cours de l'année t . En les additionnant, on obtient le nombre total de travailleurs qui ont travaillé dans la région B au cours de l'année t .

Le processus décrit ci-dessus peut être répété pour d'autres régions économiques qui se trouvent dans la même province que la région B afin d'obtenir le nombre total de travailleurs rémunérés qui ont travaillé dans ces régions. La somme de ces emplois régionaux donne le nombre de travailleurs rémunérés qui ont travaillé dans cette province.

L'estimation du nombre d'emplois provinciaux et territoriaux pour les travailleurs rémunérés doit être égale aux données repères provinciales et territoriales (selon le lieu de travail). Toutefois, les équivalences ne sont pas nécessairement garanties. Un processus de « ratissage », qui rétablit l'additivité dans un système de séries chronologiques mesurées à la même fréquence est utilisé pour mettre à jour le nombre estimatif de travailleurs rémunérés pour chaque région économique d'une province. Le nombre d'emplois provinciaux et territoriaux qui en découlera correspondra aux données repères provinciales et territoriales (selon le lieu de travail).

Annexe B : Tableaux, graphiques et cartes

Tableau 1
Proportions du nombre total d'emplois et flux nets d'emplois des salariés par province et région économique, 2021

Provinces, territoires et régions économiques ¹	Identificateur unique de la région économique	Flux nets d'emplois des salariés ²	Pourcentage du nombre total d'emplois au Canada
Terre-Neuve-et-Labrador	10	-3 610	1,1
Avalon Peninsula, Terre-Neuve-et-Labrador	1010	515	0,7
Côte-sud-Burin Peninsula, Terre-Neuve-et-Labrador	1020	-930	0,1
Côte-ouest-Northern Peninsula-Labrador, Terre-Neuve-et-Labrador	1030	-90	0,2
Notre Dame-Central Bonavista Bay, Terre-Neuve-et-Labrador	1040	-3 105	0,2
Île-du-Prince-Édouard	11	-1 305	0,4
Nouvelle-Écosse	12	-3 125	2,5
Cap Breton, Nouvelle-Écosse	1210	-1 050	0,3
Côte-nord, Nouvelle-Écosse	1220	-1 810	0,4
Annapolis Valley, Nouvelle-Écosse	1230	-8 110	0,3
Sud, Nouvelle-Écosse	1240	-795	0,3
Halifax, Nouvelle-Écosse	1250	8 640	1,3
Nouveau-Brunswick	13	-2 195	1,9
Campbellton-Miramichi, Nouveau-Brunswick	1310	-1 100	0,3
Moncton-Richibucto, Nouveau-Brunswick	1320	-595	0,6
Saint John-St. Stephen, Nouveau-Brunswick	1330	-170	0,4
Fredericton-Oromocto, Nouveau-Brunswick	1340	-560	0,4
Edmundston-Woodstock, Nouveau-Brunswick	1350	230	0,2
Québec	24	-33 005	22,1
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Québec	2410	-320	0,2
Bas-Saint-Laurent, Québec	2415	-1 095	0,5
Capitale-Nationale, Québec	2420	21 235	2,1
Chaudière-Appalaches, Québec	2425	-21 120	1,0
Estrie, Québec	2430	-2 585	0,8
Centre-du-Québec, Québec	2433	-1 255	0,7
Montérégie, Québec	2435	-143 960	3,5
Montréal, Québec	2440	335 080	7,4
Laval, Québec	2445	-42 545	1,0
Lanaudière, Québec	2450	-78 290	0,9
Laurentides, Québec	2455	-66 400	1,3
Outaouais, Québec	2460	-31 445	0,9
Abitibi-Témiscamingue, Québec	2465	-1 420	0,4
Mauricie, Québec	2470	-2 670	0,6
Saguenay-Lac-Saint-Jean, Québec	2475	-1 540	0,6
Côte-Nord, Québec	2480	1 380	0,2
Nord-du-Québec, Québec	2490	3 945	0,1
Ontario	35	34 725	38,8
Ottawa, Ontario	3510	32 055	4,1
Kingston-Pembroke, Ontario	3515	675	1,2
Muskoka-Kawartha, Ontario	3520	-16 450	0,8
Toronto, Ontario	3530	146 315	19,3
Kitchener-Waterloo-Barrie, Ontario	3540	-53 040	3,7
Hamilton-Niagara Peninsula, Ontario	3550	-60 580	3,6
London, Ontario	3560	-6 645	1,9
Windsor-Sarnia, Ontario	3570	-1 860	1,5
Stratford-Bruce Peninsula, Ontario	3580	-4 630	0,8
Nord-est, Ontario	3590	-3 085	1,3
Nord-ouest, Ontario	3595	1 970	0,6
Manitoba	46	-1 450	3,6
Sud-est, Manitoba	4610	-11 740	0,3
Centre sud, Manitoba	4620	-425	0,2
Sud-ouest, Manitoba	4630	-390	0,3
Centre nord, Manitoba	4640	-1 285	0,1
Winnipeg, Manitoba	4650	18 125	2,3
Interlake, Manitoba	4660	-8 045	0,2
Parklands, Manitoba	4670	-35	0,1
Nord, Manitoba	4680	2 345	0,1

Tableau 1
Proportions du nombre total d'emplois et flux nets d'emplois des salariés par province et région économique, 2021

Provinces, territoires et régions économiques ¹	Identificateur unique de la région économique	Flux nets d'emplois des salariés ²	Pourcentage du nombre total d'emplois au Canada
Saskatchewan	47	-6 270	3,0
Regina–Moose Mountain, Saskatchewan	4710	315	1,0
Swift Current–Moose Jaw, Saskatchewan	4720	-1 165	0,3
Saskatoon–Biggar, Saskatchewan	4730	-1 975	1,0
Yorkton–Melville, Saskatchewan	4740	440	0,2
Prince Albert, Saskatchewan	4750	-4 435	0,5
Nord, Saskatchewan	4760	550	0,1
Alberta	48	6 585	12,0
Lethbridge–Medicine Hat, Alberta	4810	-1 315	0,7
Camrose–Drumheller, Alberta	4820	-1 190	0,5
Calgary, Alberta	4830	-6 275	4,6
Banff–Jasper–Rocky Mountain House, Alberta	4840	1 945	0,2
Red Deer, Alberta	4850	-700	0,6
Edmonton, Alberta	4860	-4 340	4,2
Athabasca–Grande Prairie–Peace River, Alberta	4870	-1 355	0,7
Wood Buffalo–Cold Lake, Alberta	4880	19 815	0,5
Colombie-Britannique	59	720	14,1
Île de Vancouver et la côte, Colombie-Britannique	5910	-2 495	2,2
Lower Mainland–Sud-ouest, Colombie-Britannique	5920	2 605	9,0
Thompson–Okanagan, Colombie-Britannique	5930	-3 175	1,6
Kootenay, Colombie-Britannique	5940	410	0,4
Cariboo, Colombie-Britannique	5950	620	0,5
Côte-nord, Colombie-Britannique	5960	915	0,1
Nechako, Colombie-Britannique	5970	295	0,1
Nord-est, Colombie-Britannique	5980	1 545	0,2
Yukon, Yukon	6010	-65	0,1
Territoires du Nord-Ouest, Territoires du Nord-Ouest	6110	1 920	0,1
Nunavut, Nunavut	6210	7 075	0,1

1. Pour consulter la variante de la Classification géographique standard (CGS) 2021 pour les régions économiques, voir [Variante de la Classification géographique standard \(CGS\) 2021 pour les régions économiques](#) (statcan.gc.ca).

2. Pour une région économique donnée, un flux net est positif lorsque le nombre d'emplois fourni par d'autres régions est supérieur au nombre d'emplois fournis à d'autres régions. Dans le cas contraire, le flux net est négatif.

Source : Tableau 36-10-0675-01, février 2023.

Tableau 2
Régions économiques ayant les plus grandes proportions du nombre total d'emplois et les plus grands flux régionaux nets des salariés, 2021

	Emplois
A) Les plus importantes proportions du nombre total d'emplois (de 19,3 % à 2,0 %)	pourcentage
Toronto (3530)	19,3
Lower Mainland–Sud-ouest (5920)	9,0
Montréal (2440)	7,4
Calgary (4830)	4,6
Edmonton (4860)	4,2
Ottawa (3510)	4,1
Kitchener – Waterloo – Barrie (3540)	3,7
Hamilton – Niagara Peninsula (3550)	3,6
Montérégie (2435)	3,5
Winnipeg (4650)	2,3
Île de Vancouver et la côte (5910)	2,2
Capitale-Nationale (2420)	2,1
B) Les flux nets d'emplois positifs les plus importants (flux entrants nets, bénéficiaires nets d'emplois) (de 335 000 à 10 000)	nombre
Montréal (2440)	335 000
Toronto (3530)	146 000
Ottawa (3510)	32 000
Capitale-Nationale (2420)	21 000
Wood Buffalo – Cold Lake (4880)	20 000
Winnipeg (4650)	18 000
Autres régions affichant des flux nets positifs	<+10 000

Tableau 2
Régions économiques ayant les plus grandes proportions du nombre total d'emplois et les plus grands flux régionaux nets des salariés, 2021

C) Flux nets d'emplois négatifs les plus importants (flux sortants nets, fournisseurs nets d'emplois) (de -144 000 à -10 000)	nombre
Montréal (2435)	-144 000
Lanaudière (2450)	-78 000
Laurentides (2455)	-66 000
Hamilton–Niagara Peninsula (3550)	-61 000
Kitchener–Waterloo–Barrie (3540)	-53 000
Laval (2445)	-43 000
Outaouais (2460)	-31 000
Chaudière–Appalaches (2425)	-21 000
Muskoka Kawartha (3520)	-16 000
Sud-est, Manitoba (4610)	-12 000
Autres régions affichant des flux nets négatifs	>10 000

Source : Tableau 36-10-0675-01, février 2023.

Tableau 3
Variations des emplois et taux de croissance annuel moyen du nombre total d'emplois dans les régions économiques au cours de la décennie 2010-2021

Régions économiques	Croissance annuelle moyenne pourcentage	Emplois		Différence (arrondie)
		2010	2021	
		nombre		
A) Augmentation du nombre d'emplois				
A-1) Taux de croissance moyens élevés				
Nord-du-Québec, Québec (2490)	6,0	11 800	22 300	11 000
Nunavut (6210)	3,5	14 910	21 870	7 000
Lower Mainland–Sud-ouest, Colombie-Britannique (5920)	2,0	1 380 015	1 717 390	337 000
Yukon (6010)	1,9	21 510	26 520	5 000
Sud-est, Manitoba (4610)	1,5	44 745	52 630	8 000
Kootenay, Colombie-Britannique (5940)	1,5	68 515	80 365	12 000
A-2) Fortes variations positives du nombre d'emplois				
Toronto, Ontario (3530)	1,4	3 165 635	3 675 270	510 000
Lower Mainland–Sud-ouest, Colombie-Britannique (5920)	2,0	1 380 015	1 717 390	337 000
Montréal, Québec (2440)	1,1	1 249 840	1 402 855	153 000
Edmonton, Alberta (4860)	1,4	687 670	802 190	115 000
Calgary, Alberta (4830)	1,1	774 870	870 485	96 000
Kitchener–Waterloo–Barrie, Ontario (3540)	1,2	627 475	712 415	85 000
Montréal, Québec (2435)	1,1	588 690	660 420	72 000
B) Diminution du nombre d'emplois				
B-1) Taux de croissance moyens élevés				
Côte-Nord, Québec (2480)	-2,5	51 795	39 350	-12 000
Banff–Jasper–Rocky Mountain House, Alberta (4840)	-1,8	54 295	44 665	-10 000
Côte-sud–Burin Peninsula, Terre-Neuve-et-Labrador (1020)	-1,7	12 495	10 325	-2 000
Yorkton–Melville, Saskatchewan (4740)	-1,6	44 490	37 400	-7 000
B-2) Fortes variations négatives du nombre d'emplois (autres régions)				
Camrose–Drumheller, Alberta (4820)	-1,3	110 435	95 235	-15 000
Nord-est, Ontario (3590)	-0,4	256 665	244 705	-12 000

Source : Tableau 36-10-0675-01, février 2023.

Table 4
Comparaison des tendances des principales variations des flux nets régionaux d'emplois des salariés de 2010 à 2021

Régions économiques	Année de changement	Tendance	Flux nets de salariés		
			2010	2021	Différence (arrondie)
			nombre		
A) Les principales régions économiques ayant une tendance à fournir plus d'emplois au cours de la décennie					
A-1) Flux net d'emplois : Toujours (-)					
Kitchener–Waterloo–Barrie, Ontario (3540)	...	Baisse	-34 430	-53 040	-18 600
Laval, Québec (2445)	...	Baisse	-32 050	-42 545	-10 500
Laurentides, Québec (2455)	...	Baisse	-56 725	-66 400	-9 700
Lanaudière, Québec (2450)	...	Baisse	-70 520	-78 290	-7 800
Hamilton–Niagara Peninsula, Ontario (3550)	...	Baisse	-54 740	-60 580	-5 800
A-2) Flux net d'emplois : Variation (de + à -)					
Calgary, Alberta (4830)	2015	Baisse	4 875	-6 275	-11 200
Edmonton, Alberta (4860)	2016	Baisse	2 445	-4 340	-6 800
London, Ontario (3560)	2012	Baisse	505	-6 645	-7 200
B) Les principales régions économiques ayant une tendance à fournir moins d'emplois au cours de la décennie					
Flux net d'emplois : Toujours (-)					
Outaouais, Québec (2460)	...	Hausse	-38 600	-31 445	7 200
Interlake, Manitoba (4660)	...	Hausse	-13 485	-8 045	5 400
Chaudière–Appalaches, Québec (2425)	...	Hausse	-26 000	-21 120	4 900
C) Les principales régions économiques ayant une tendance à recevoir plus d'emplois au cours de la décennie					
C-1) Flux net d'emplois : Toujours (+)					
Toronto, Ontario (3530)	...	Hausse	101 625	146 315	44 700
Montréal, Québec (2440)	...	Hausse	309 325	335 080	25 800
Nunavut (6210)	...	Hausse	2 675	7 075	4 400
C-2) Flux net d'emplois : Variation (de - à +)					
Lower Mainland–Sud-ouest, Colombie-Britannique (5920)	2018	Forme en U	-1 225	2 605	3 800
Banff–Jasper–Rocky Mountain House, Alberta (4840)	2012	Hausse	-195	1 945	2 100
D) Les principales régions économiques ayant une tendance à recevoir moins d'emplois au cours de la décennie					
Flux net d'emplois : Toujours (+)					
Ottawa, Ontario (3510)	...	Baisse	40 135	32 055	-8 100
Winnipeg, Manitoba (4650)	...	Baisse	24 890	18 125	-6 800
Capitale-Nationale, Québec (2420)	...	Baisse	26 850	21 235	-5 600

... ne s'applique pas

Source : Tableau 36-10-0675-01, février 2023.

Tableau 5
La récupération du nombre total d'emplois dans les régions économiques ayant subi les plus fortes pertes d'emplois pendant la pandémie de COVID-19 (comparaison entre 2019, 2020 et 2021)

Régions économiques	Total des emplois			2019 versus 2020		Emplois récupérés, 2021 ¹
	2019	2020	2021	Pertes d'emplois		
	nombre			différence (arrondie)	pourcentage	pourcentage
Toronto, Ontario (3530)	3 742 485	3 349 885	3 664 105	-392 600	-10	80
Lower Mainland–Sud-ouest, Colombie-Britannique (5920)	1 730 275	1 536 675	1 723 165	-193 600	-11	96
Montréal, Québec (2440)	1 417 005	1 283 795	1 403 785	-133 200	-9	90
Calgary, Alberta (4830)	903 750	805 640	867 240	-98 100	-11	63
Edmonton, Alberta (4860)	806 250	715 590	798 630	-90 700	-11	92
Hamilton–Niagara Peninsula, Ontario (3550)	706 810	618 795	680 450	-88 000	-12	70
Ottawa, Ontario (3510)	807 320	730 280	784 530	-77 000	-10	70
Kitchener–Waterloo–Barrie, Ontario (3540)	722 325	653 440	710 930	-68 900	-10	83
Montréal, Québec (2435)	668 435	605 510	657 105	-62 900	-9	82
Windsor–Sarnia, Ontario (3570)	309 605	251 405	299 740	-58 200	-19	83
Capitale-Nationale, Québec (2420)	441 310	387 875	404 780	-53 400	-12	32
Île de Vancouver et la côte, Colombie-Britannique (5910)	430 235	390 630	427 335	-39 600	-9	93
Laurentides, Québec (2455)	247 865	213 115	245 250	-34 800	-14	92
Winnipeg, Manitoba (4650)	439 515	406 845	434 595	-32 700	-7	85
Kingston–Pembroke, Ontario (3515)	240 750	210 725	236 130	-30 000	-12	85

1. Un taux de récupération inférieur à 100 % indique la part des pertes d'emplois régionales (survenues en 2020) qui ont été récupérées en 2021. Un taux de récupération supérieur à 100 % indique que le nombre d'emplois en 2021 a dépassé le niveau de 2019.

Source : Tableau 36-10-0675-01, février 2023.

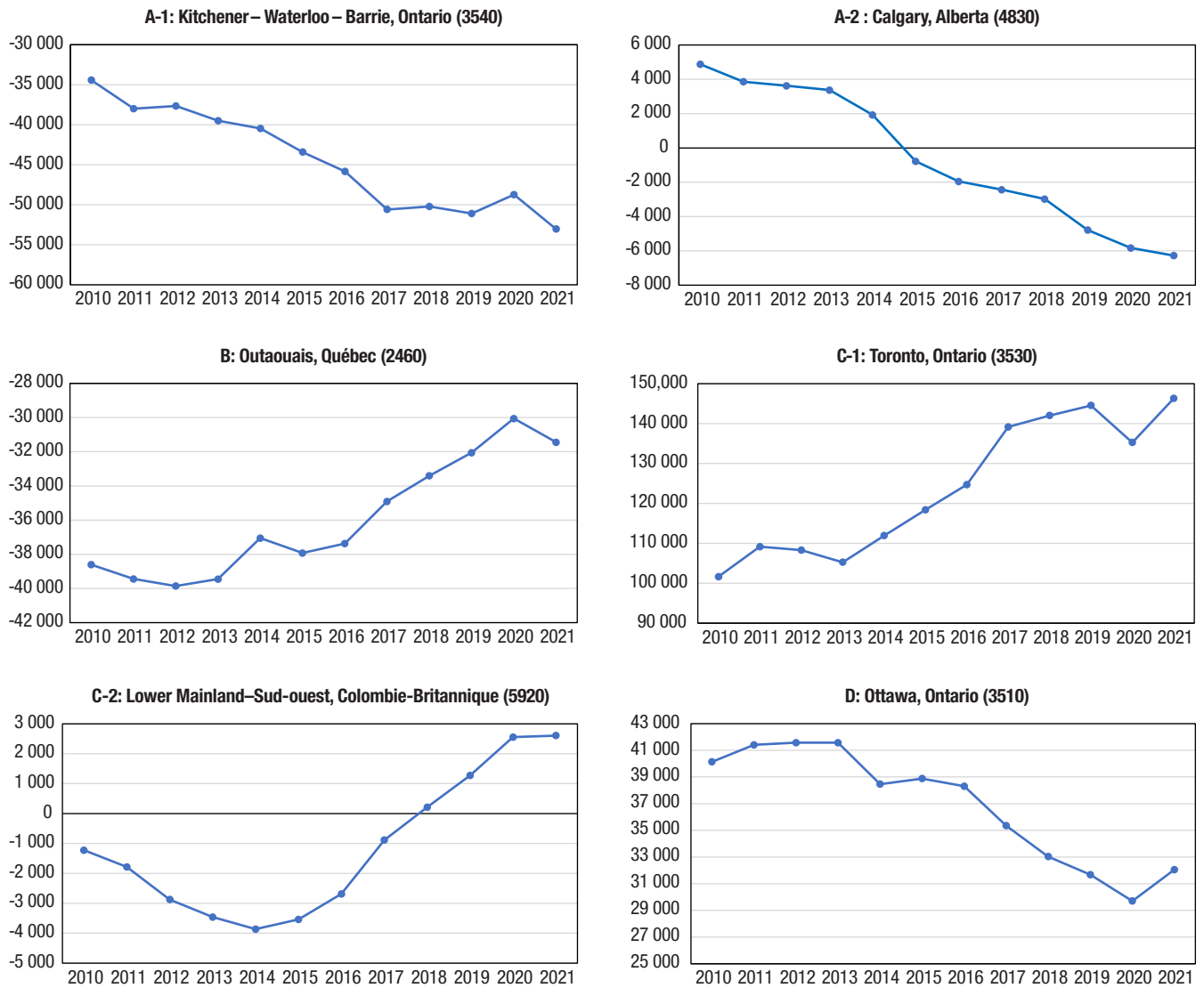
Tableau 6
Les régions économiques présentant les taux de récupération les plus élevés après la pandémie de COVID-19 en 2021
(comparaison entre 2019, 2020 et 2021)

Régions économiques	Total des emplois			2019 versus 2020 Pertes d'emplois		Emplois récupérés, 2021 ¹
	2019	2020	2021	différence (arrondie)	pourcentage	
	nombre					
Nord, Saskatchewan (4760)	10 230	9 570	11 050	-700	-6	224
London, Ontario (3560)	342 810	321 210	363 415	-21 600	-6	195
Territoires du Nord-Ouest, Territoires du Nord-Ouest (6110)	26 765	25 505	27 820	-1 300	-5	184
Moncton–Richibucto, Nouveau-Brunswick (1320)	110 065	105 700	112 630	-4 400	-4	159
Fredericton–Oromocto, Nouveau-Brunswick (1340)	73 245	68 915	75 225	-4 300	-6	146
Centre-du-Québec, Québec (2433)	125 005	116 935	128 550	-8 100	-6	144
Nord-du-Québec, Québec (2490)	22 725	20 935	23 310	-1 800	-8	133
Campbellton–Miramichi, Nouveau-Brunswick (1310)	57 920	57 145	58 075	-800	-1	120
Île-du-Prince-Édouard (1110)	78 835	73 795	79 265	-5 000	-6	109
Sud-est, Manitoba (4610)	52 345	48 470	52 705	-3 900	-7	109
Halifax, Nouvelle-Écosse (1250)	252 280	237 445	253 345	-14 800	-6	107
Sud, Nouvelle-Écosse (1240)	48 875	44 825	48 860	-4 100	-8	100
Laval, Québec (2445)	184 385	163 225	183 740	-21 200	-11	97
Lower Mainland–Sud-ouest, Colombie-Britannique (5920)	1 730 275	1 536 675	1 723 165	-193 600	-11	96
Côte-nord, Nouvelle-Écosse (1220)	66 925	59 970	66 490	-7 000	-10	94
Île de Vancouver et la côte, Colombie-Britannique (5910)	430 235	390 630	427 335	-39 600	-9	93
Notre Dame–Central Bonavista Bay, Terre-Neuve-et-Labrador (1040)	34 730	30 690	34 405	-4 000	-12	92
Laurentides, Québec (2455)	247 865	213 115	245 250	-34 800	-14	92
Nord, Manitoba (4860)	806 250	715 590	798 630	-90 700	-11	92
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, Québec (2410)	33 300	28 265	32 800	-5 000	-15	90
Montréal, Québec (2440)	1 417 005	1 283 795	1 403 785	-133 200	-9	90

1. Un taux de récupération inférieur à 100 % indique la part des pertes d'emplois régionales (survenues en 2020) qui ont été récupérées en 2021. Un taux de récupération supérieur à 100 % indique que le nombre d'emplois en 2021 a dépassé le niveau de 2019.

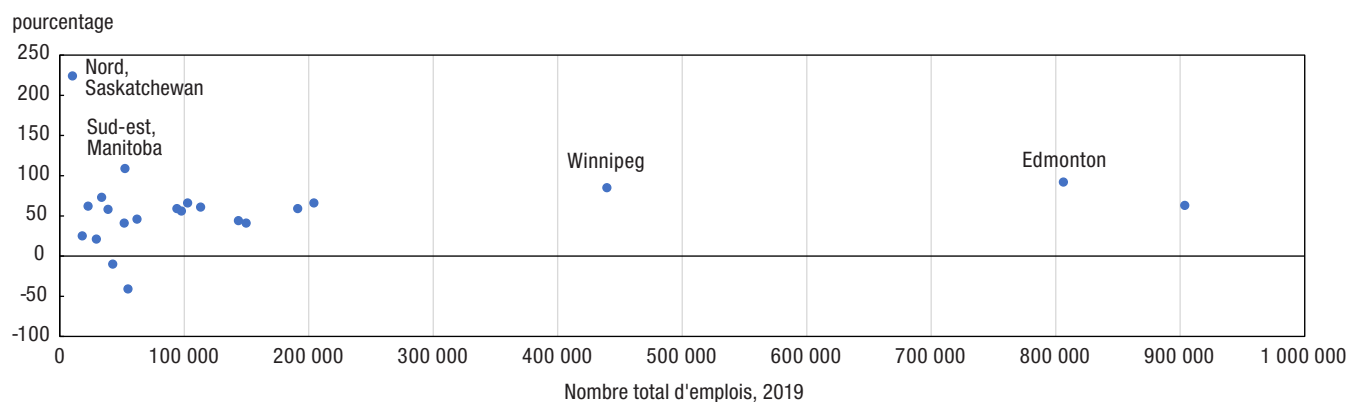
Source : Tableau 36-10-0675-01, février 2023.

Graphique 1
Régions économiques ayant connu les plus fortes variations de leurs flux nets régionaux d'emplois des salariés au cours de la période 2010-2021



Source : Tableau 36-10-0675-01, février 2023.

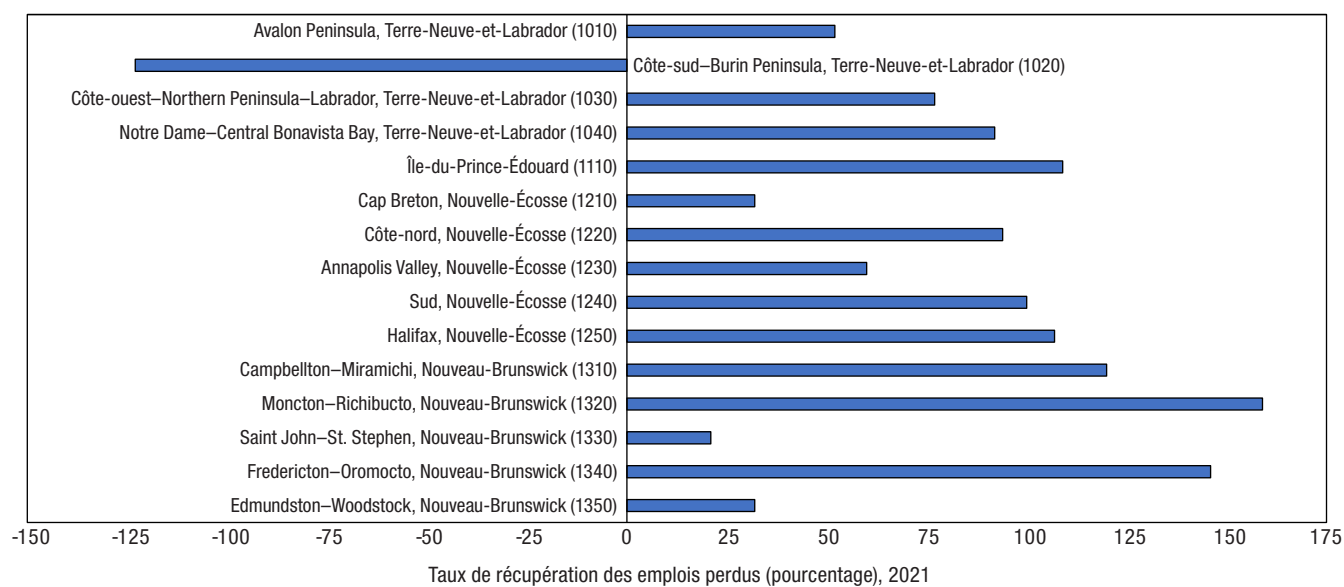
Graphique 2 Taux de récupération des emplois perdus pour les régions économiques des provinces des Prairies, 2021



Note : Les quatre régions avec des taux de récupération des emplois dépassant 85% sont énumérées dans le graphique.

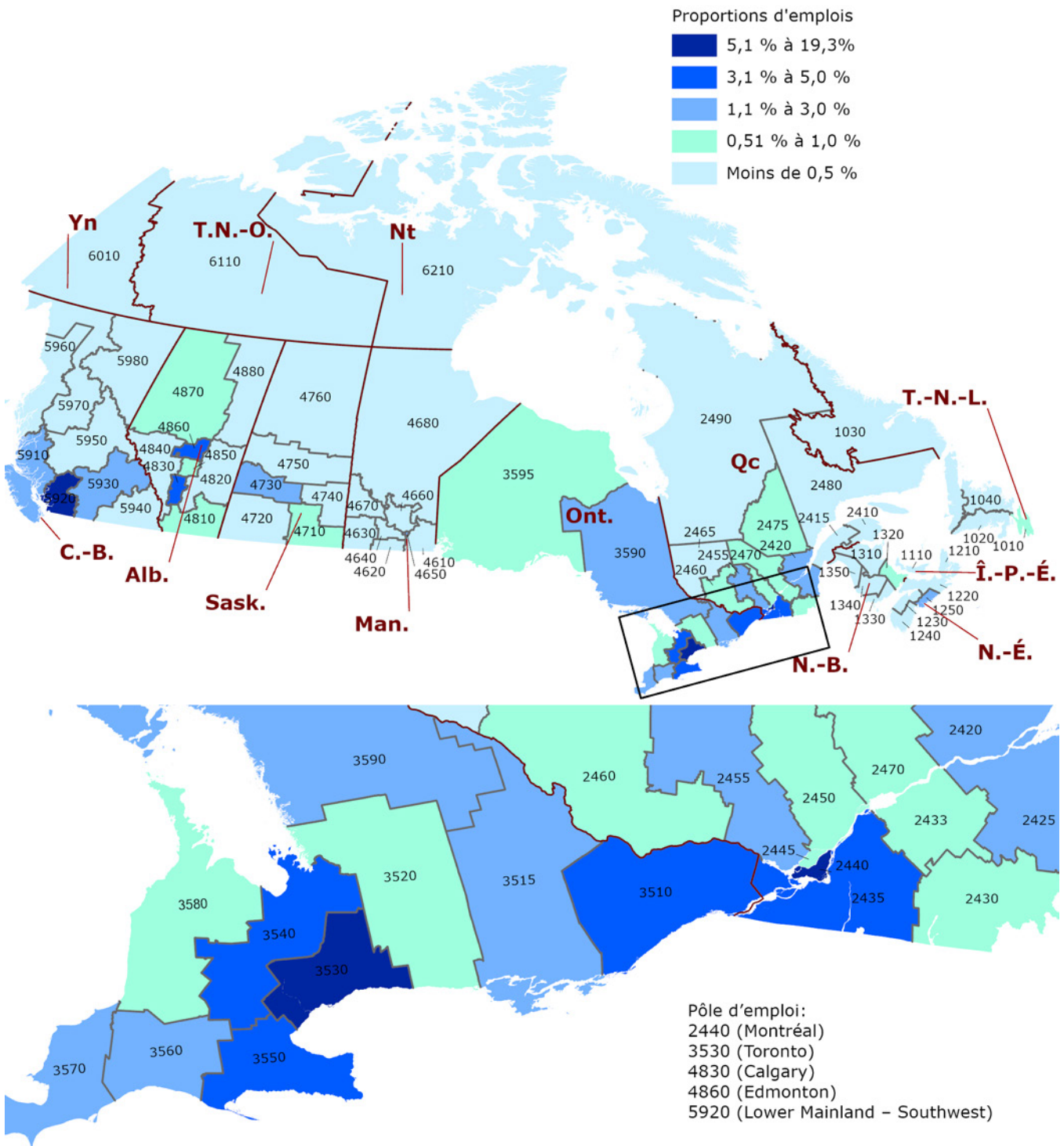
Source : Tableau 36-10-0675-01, février 2023.

Graphique 3 Taux de récupération des emplois perdus pour les régions économiques des provinces de l'Atlantique, 2021



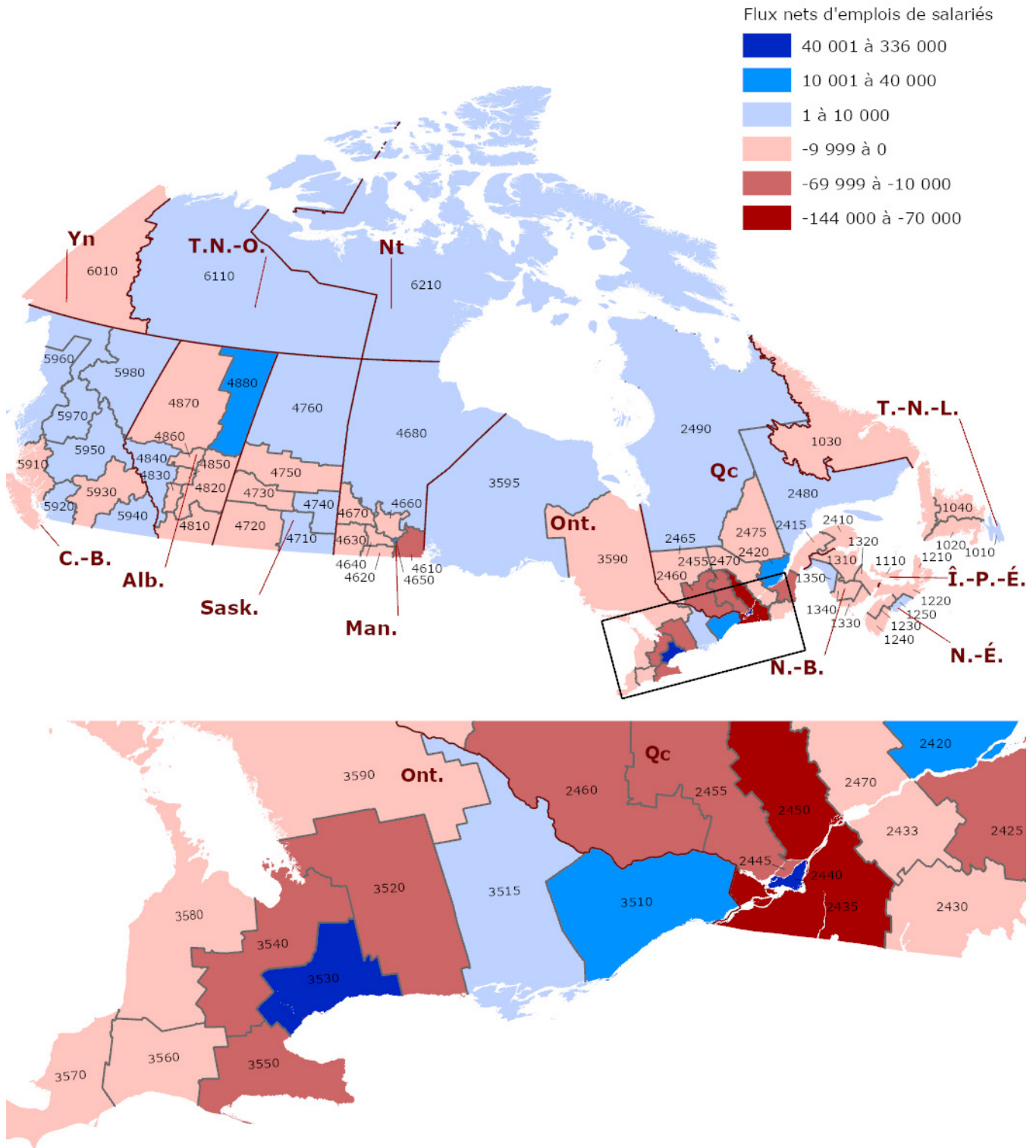
Source : Tableau 36-10-0675-01, février 2023.

Carte 1 Proportions du nombre total d'emplois selon la région économique au Canada, 2021

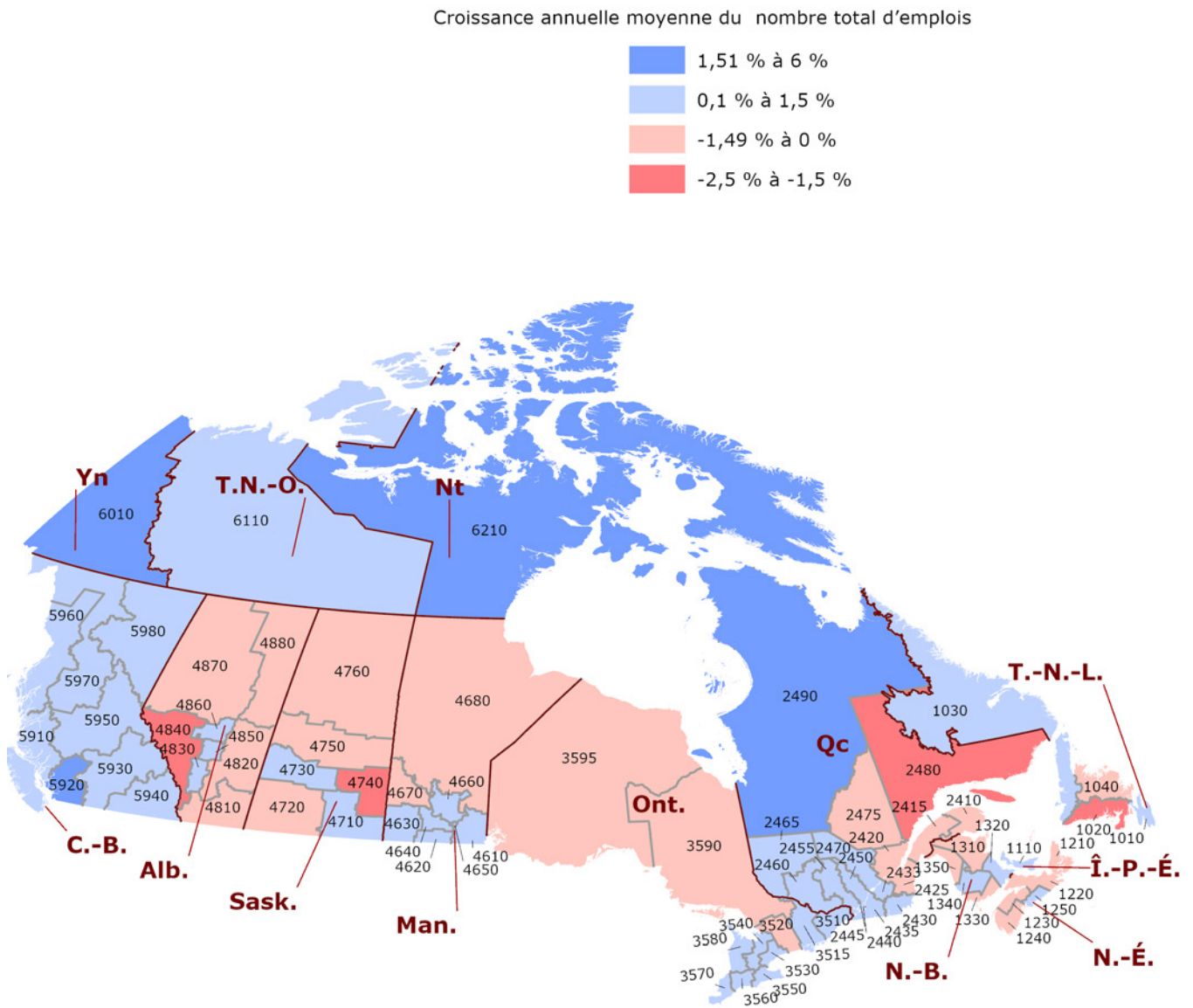


Source : Tableau 36-10-0675-01, février 2023.

Carte 2 Flux nets d'emplois de salariés selon la région économique, 2021



Carte 3 Croissance annuelle moyenne du nombre total d'emplois selon la région économique pendant la décennie de 2010 à 2021



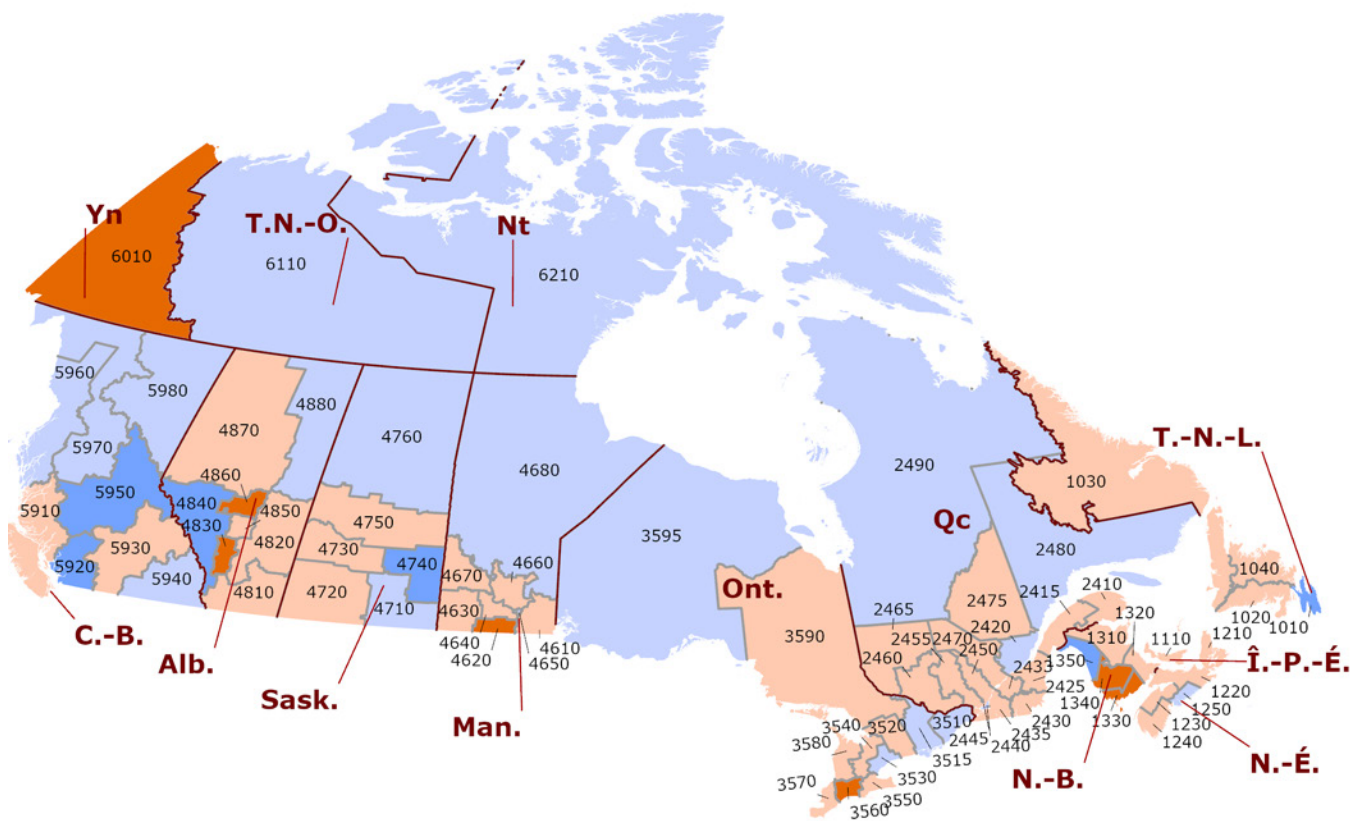
Source : Tableau 36-10-0675-01, février 2023.

Carte 4

La situation des flux nets d'emplois des salariés selon la région économique pendant la décennie de 2010 à 2021

Flux nets d'emplois des salariés selon la région

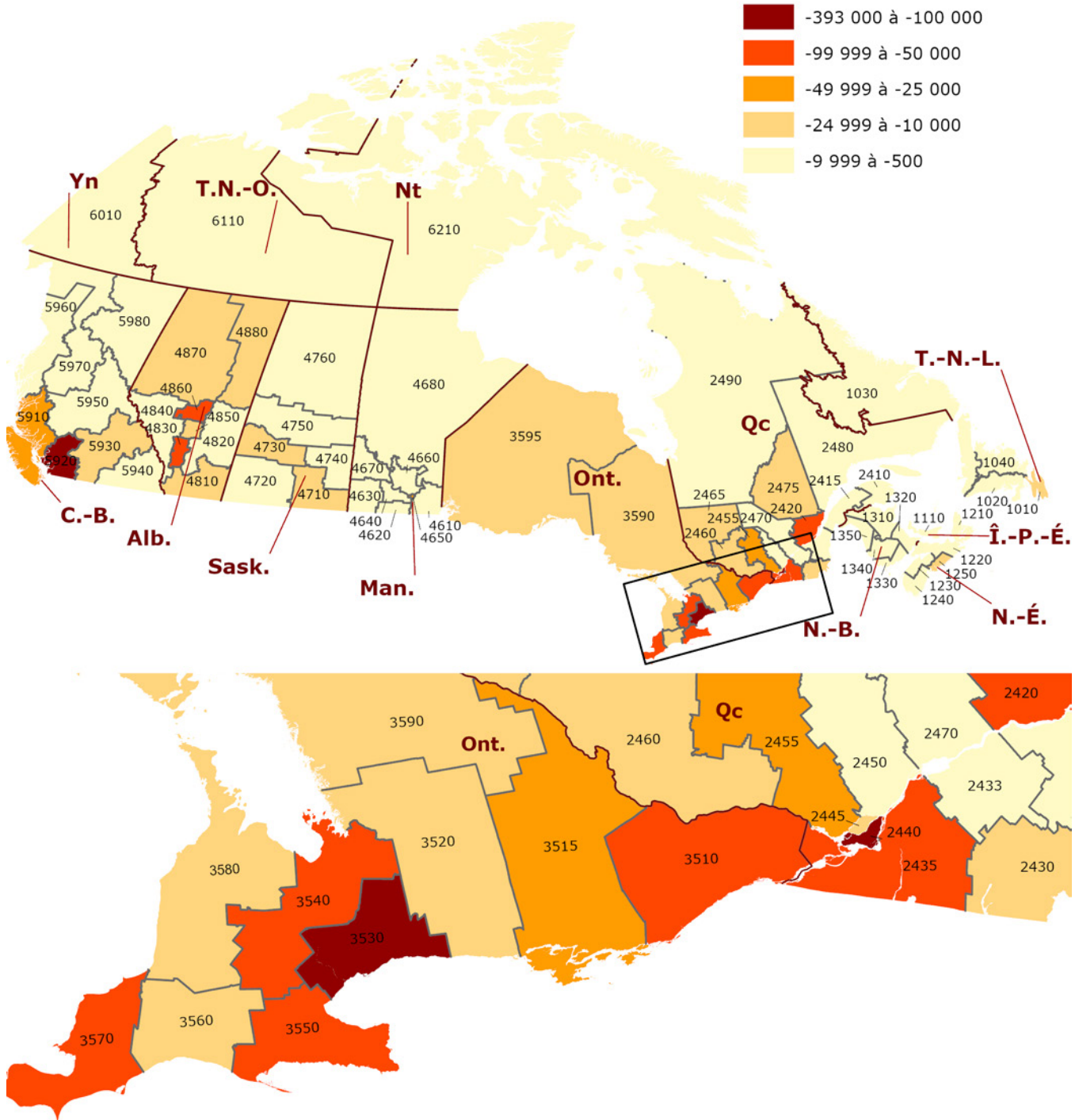
- Toujours bénéficiaire net d'emplois des salariés
- Toujours fournisseur net d'emplois des salariés
- Étant devenu bénéficiaire net d'emplois des salariés
- Étant devenu fournisseur net d'emplois des salariés



Source : Tableau 36-10-0675-01, février 2023.

Carte 5 Réduction du nombre total d'emplois selon la région économique entre la dernière année avant le début de la COVID-19, 2019, et la première année de la pandémie, 2020

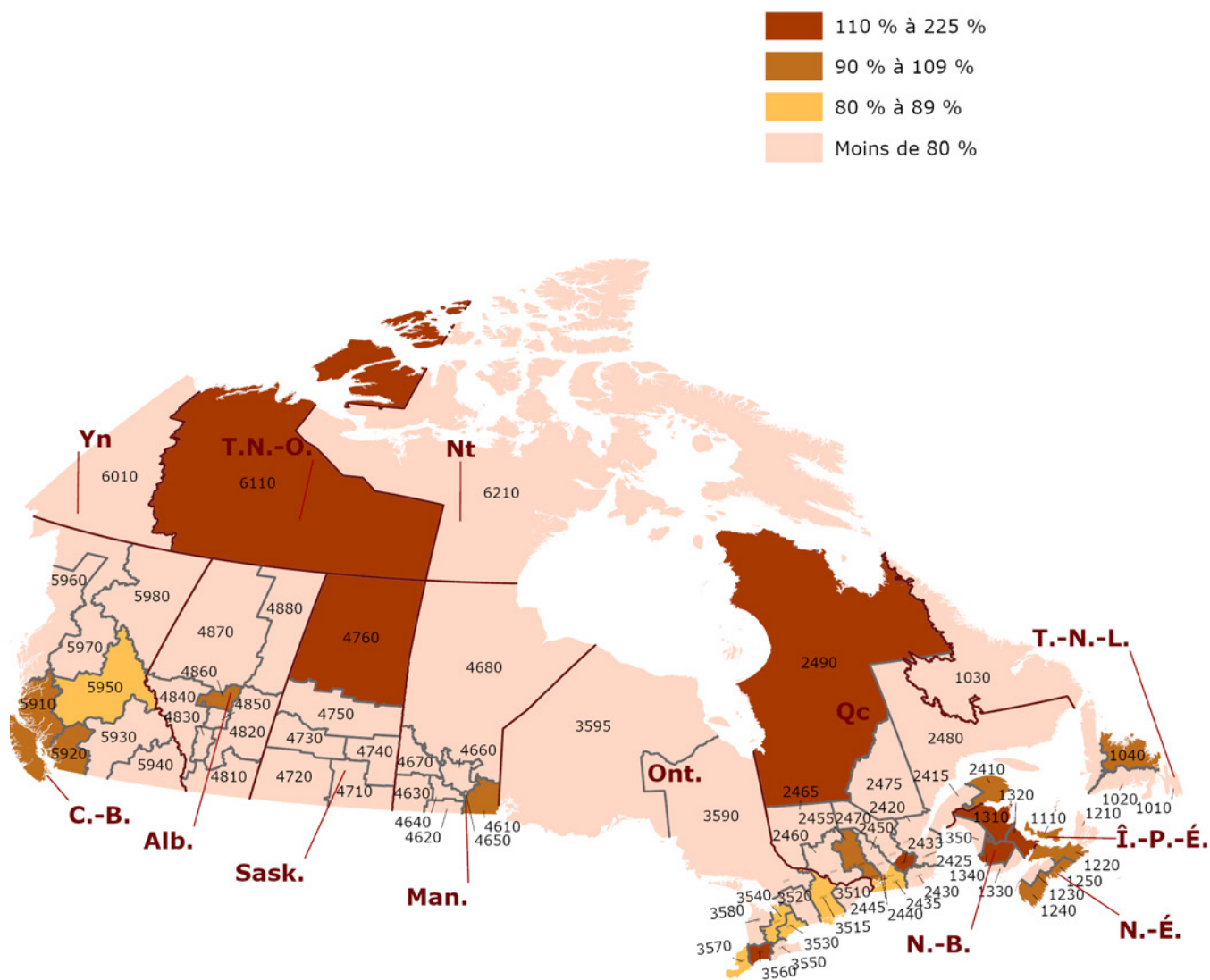
Réduction du nombre total d'emplois selon la région, comparant 2019 et 2020



Source : Tableau 36-10-0675-01, février 2023.

Carte 6 Taux de récupération des emplois selon la région en 2021, après les pertes d'emplois survenues lors de la pandémie de COVID-19 en 2020

Taux de récupération des emplois selon la région, 2021

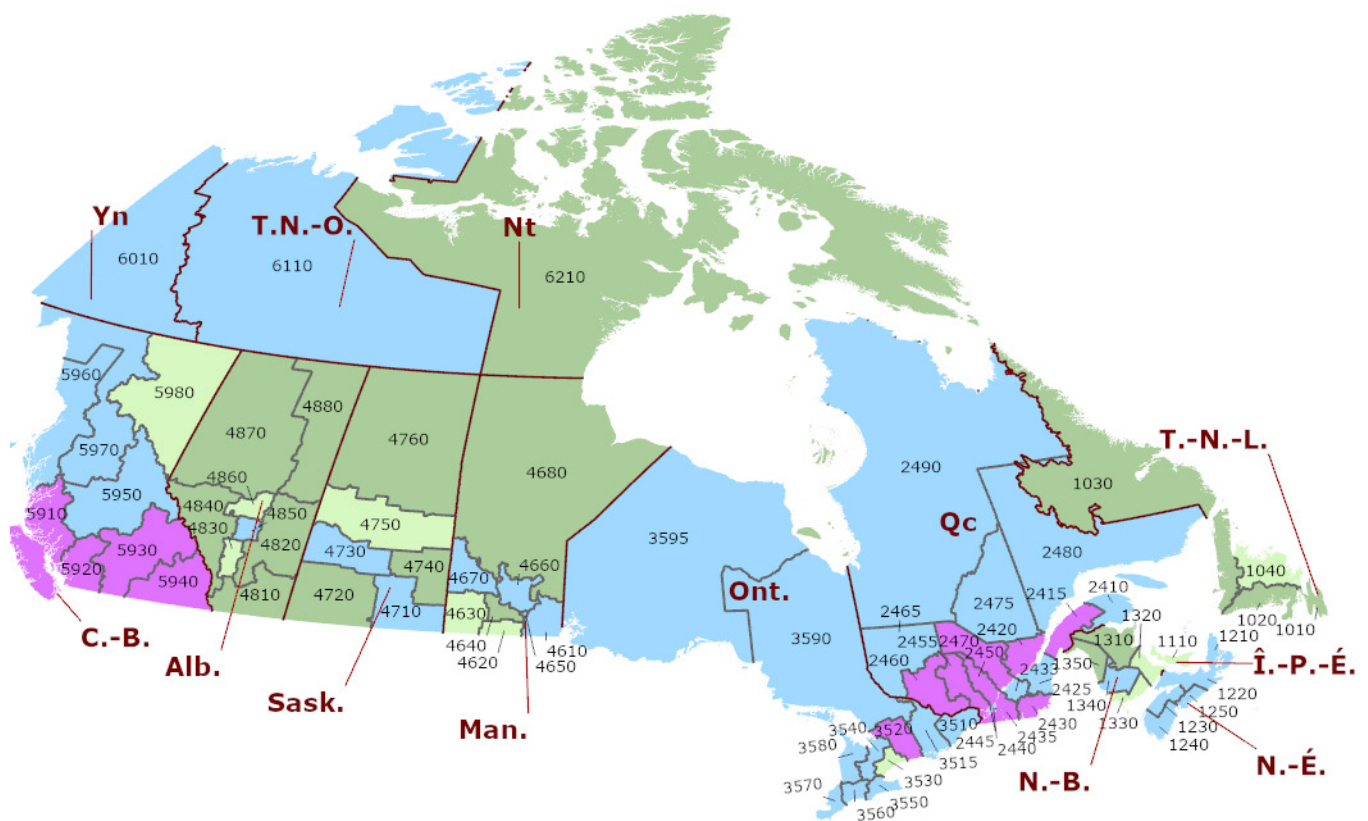


Source : Tableau 36-10-0675-01, février 2023.

Carte 7 Heures moyennes travaillées dans chaque région économique, 2021

Heures moyennes travaillées

- 1 602 à 1 653 (ayant travaillé au moins une semaine de moins que le niveau national)
- 1 653,1 à 1 717 (Canada = 1 685)
- 1 717,1 à 1 749 (ayant travaillé une à deux semaines de plus que le niveau national)
- 1 749,1 à 1 930 (ayant travaillé au moins deux semaines de plus que le niveau national)



Source : Tableau 36-10-0675-01, février 2023.